





**Dr James Brodeur** 

Dr Patrick Pelloux

Dr Michel Dru

Dr Marc Giroud

## COMMUNIQUE DE PRESSE du 17 décembre 2007

Les syndicats de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitalière (FPSH) ne peuvent plus se contenter de promesses concernant un règlement prochain de l'avenir des comptes épargne temps, des gardes et astreintes et des heures supplémentaires des praticiens hospitaliers. Ces dossiers font l'objet d'un suivi depuis plus d'un an, selon le Ministère de la Santé, sans que l'on n'ait vu, à ce jour, la moindre amélioration des conditions de travail des médecins hospitaliers.

Après les rencontres avec la DHOS et les conseillers techniques du cabinet de Roselyne Bachelot qui ont permis d'établir les premiers diagnostics, il s'agit maintenant de faire aboutir ces échanges entre le Ministère et les syndicats médicaux.

Les représentants de la FPSH sont reçus mardi 18 décembre 2007, à 15h30. Ils rappellent qu'en absence de relevé de conclusions ou de présentation d'un projet de décret, ils appelleront les médecins hospitaliers :

- à organiser une grève durable de la permanence des soins à partir du lundi 24 décembre 2007,
- à vider leur compte épargne temps en 2008, en posant dès cette semaine, deux fois 15 jours pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 avril 2008,
- à ne pas dépasser les obligations statutaires pour leur durée de travail hebdomadaire, soit 48 heures maximum, gardes et déplacements en astreinte compris.

Enfin, la FPSH et ses mandants s'étonnent de la décision de la ministre, de gratifier les seuls médecins libéraux au service de leurs patients en ville, de 150 euros pour la réalisation normale d'une présence de jour les 24 et 31 décembre. Dans ce domaine, aucun encouragement n'est apporté au secteur public dont l'engagement pour la permanence des soins continue d'être dévalorisé.

Une conférence de presse sera donnée par les syndicats de la FPSH à l'issue de cette réunion.

Docteur J. Brodeur

Dr P. Pelloux

Dr M. Dru

Dr M. Giroud